

La spécialité ARTS – MUSIQUE au Lycée Camille Sée

A qui s'adresse l'enseignement de spécialité musique en 1ère?

A tous les élèves, instrumentistes ou non (autodidactes ou ayant suivi une formation)
Les acquis du collège suffisent
Possibilité de prendre la spécialité sans avoir suivi l'option facultative en 2nde

Quelles sont les qualités requises pour suivre cet enseignement ?

Un intérêt pour la musique dans son ensemble
Le sens du projet collectif, des qualités d'écoute, le respect des autres
Une grande motivation

Quelles sont les principales activités faites en classe?

La pratique collective: répertoire varié (interprétation, création)
La culture musicale (écoute comparée, analytique et critique des œuvres, recherches, travail en groupe, questionnements...)

Quels sont les enjeux et les objectifs?

Développer l'expérience et le plaisir de la pratique musicale par l'expression musicale individuelle et collective
Engranger un vocabulaire spécifique, enrichir ses connaissances et sa culture artistique
Participer à des projets, participer à la vie musicale du lycée (Paus' Art Café, concerts, interclasses musicaux, journée du piano, rencontre inter-lycées....)
Aller au concert, rencontrer des professionnels de la musique, préparer ses choix d'orientation
Réfléchir à la place de la musique dans le monde contemporain
S'ouvrir aux autres arts

Quelles sont les principales compétences transversales développées ?

Mener un projet artistique : organisation, travail de groupe...
Travailler sa voix, l'expression orale, sa posture physique
Améliorer la confiance en soi et gagner en autonomie
Travailler son esprit critique ; échanger avec les autres, réfléchir, argumenter et débattre, enrichir sa culture générale

HORAIRE

4h/semaine en 1^{ère}

6h /semaine en Terminale

COEFFICIENT

COEFFICIENT 16 au baccalauréat